



♠ Aide > Services médicaux et assistance > Prendre l'avion avec un chien guide

Quelles conditions mon chien d'assistance doit-il remplir ?

Si vous emmenez un chien d'assistance, les conditions suivantes s'appliquent :

- Votre chien d'assistance est certifié par une organisation membre de l'Assistance Dogs International (ADI), l'Assistance Dogs International Europe Regional Chapter (ADeu) ou l'International Guide Dog Federation (IGDF), ou il est enregistré dans <u>le</u>
 <u>Registre de qualité de l'AAI</u>. Vous devez pouvoir en présenter la preuve.
- Votre chien d'assistance reste assis/couché sur le sol devant vos pieds pendant le vol.
- Votre chien d'assistance reste en laisse pendant le vol.
- Votre chien d'assistance dispose d'un passeport pour animaux valide et a reçu les vaccins nécessaires.
- Votre chien d'assistance a été formé individuellement pour exécuter des tâches au profit de votre handicap physique, sensoriel, intellectuel, psychique ou d'un autre handicap mental.
- Votre chien d'assistance est reconnaissable à sa médaille ou à son harnais.

Tous les chiens d'assistance qui ne sont pas certifiés par les organisations précitées doivent remplir les <u>conditions normales pour voyager avec des animaux de compagnie.</u> En fonction de son poids et de sa taille, ce chien peut embarquer dans la cabine ou en soute. Même s'il s'agit d'un chien d'assistance ou de thérapie avec lequel vous avez un lien émotionnel.

Avons-nous répondu à votre question?*	
⊯ Oui	∇ Non

Questions liées